

L'UNICEM adhère à l'Institut de l'économie circulaire

Lundi 10 février 2014, lors de l'assemblée générale de l'Institut de l'économie circulaire, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) a été élue membre du Conseil d'administration de l'institut. L'UNICEM s'est déclarée honorée de participer au partage de connaissances et d'expertises développées par cet organisme, qui réunit des personnalités d'horizons divers (responsables politiques, dirigeants d'entreprises, experts, universitaires pluridisciplinaires), et se réjouit de contribuer au développement d'une économie circulaire plus vertueuse.

La filière minérale, engagée dans la pratique de l'économie circulaire depuis de nombreuses années, avait déjà reçu, en décembre 2013, Philippe Martin, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie sur un de ses sites de production, à l'occasion du lancement de la Conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire.

L'adhésion de l'UNICEM à l'Institut de l'économie circulaire marque une étape nouvelle pour le secteur des carrières et matériaux de construction : « La filière est déjà largement engagée dans la pratique de l'économie circulaire. Elle fait figure de secteur exemplaire. Grâce à l'engagement des entreprises, et à l'investissement de l'UNICEM au sein de l'Institut de l'économie circulaire, elle va poursuivre ses efforts. La filière minérale continuera de se mobiliser et d'innover » a déclaré Didier Riou, président de l'UNICEM, lundi 10 février.

Cette adhésion est l'occasion de rappeler que l'industrie minérale s'inscrit pleinement dans la logique de l'économie circulaire :

- **Un ancrage territorial fort et une proximité entre lieux de production et lieux de consommation** : 100% de la valeur ajoutée produite par la filière extractive et matériaux de construction est créée par le territoire, sur le territoire et pour le territoire. Cette filière, 100% « made in France », favorise l'emploi local, et est non délocalisable. Cette proximité réduit aussi les distances de transport, donc les émissions de CO2 (les matériaux sont transportés sur une distance moyenne de 30 km).
- **Une contribution positive à l'aménagement des territoires** : les carrières participent à la construction de nouveaux espaces utiles à la collectivité, elles sont également créatrices de nouveaux écosystèmes favorables à la biodiversité. .
- **Une optimisation des ressources naturelles** : conscientes du caractère non renouvelable des ressources minérales et confrontées de plus en plus souvent à des difficultés d'accès à la ressource, les entreprises d'extraction gèrent durablement et de façon raisonnée la ressource afin de prolonger la durée de vie des gisements.
- **La valorisation et le recyclage** : le taux de valorisation des déchets issus de la déconstruction est de 62%*, très proche des objectifs fixés par la directive européenne

* Etude CERA (septembre 2013)

(70% à l'horizon 2020). Les industries extractives exploitent ainsi les gisements issus des déchets du BTP et emploient des matériaux recyclés dans les produits de construction.

- **Une éco-conception et éco-construction :** la filière a mis au point des produits innovants, moins impactants pour l'environnement. Parallèlement, la filière s'implique de plus en plus dans l'éco-construction. Les opérations de construction ou de rénovation intègrent la performance énergétique, la limitation des impacts du bâtiment sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, ainsi que des critères de confort et de santé pour les usagers.

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui rassemble les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 100 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 2 millions d'emplois, et font travailler 25 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com

Bérangère Mori – berangere.mori@monetcom.com